

4. REGLEMENT

Document graphique
Centre de la commune au 1 / 2 000 ème

REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES A JOUR	
Pièce n° 4.3	Modification simplifiée n°1 approuvée le : 20 juillet 2015
Arrêté par délibération du Conseil Municipal le 11 juillet 2013	Modification simplifiée n°2 approuvée le : 11 septembre 2017
Approuvé par délibération du Conseil Municipal le 26 février 2014	Modification n°4 approuvée le : 22 janvier 2020
INITIATIVE Aménagement et Développement Plan local d'urbanisme - 2015-2020 N° de dossier : 2015-00001 N° de plan : 2015-00001-001 N° de plan : 2015-00001-001 N° de plan : 2015-00001-001	Plan cadastral actualisé le : 22 mai 2012

LEGENDE :

--- Limite de zones - - - - - Limite de secteurs

ZONES URBAINES

- U Zone urbaine
- Ua Secteur de la zone U, centre ancien.
- Ub Secteur de la zone U, soumis à plan masse. (Plan graphique n°4.4)
- Ubg Secteur de la zone U soumis à des risques et à plan masse. (Plan graphique n°4.4)
- Ue Secteur de la zone U réservé à des équipements collectifs ou publics.
- UX Zone urbaine à vocation d'activités économiques

ZONES A URBAISER

- 1AU Zone à urbaniser dans le respect des conditions définies par les orientations d'aménagement et le règlement. Les équipements publics situés en périphérie immédiate ont une capacité suffisante pour desservir l'ensemble de la zone - Vocation principale d'habitat

ZONES AGRICOLES

- A Zones à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles
- Ac Secteur de la zone A soumis à des conditions particulières d'occupation du sol
- Ap Secteur de la zone A soumis à des conditions particulières d'occupation du sol
- Ah Secteur de la zone A soumis à des conditions particulières d'occupation du sol

ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

- N Zones à protéger en raison soit de la qualité et de l'intérêt des sites, des milieux naturels, des paysages, soit de l'existence d'une exploitation forestière, soit de leur caractère d'espaces naturels
- Ng Secteur de la zone N soumis à des risques particuliers

- 1 Emplacements réservés et numéro d'opération
- Espaces boisés classés
- Eléments remarquables du paysage
- Site archéologique de l'ancienne carrière du Bois des Grottes
- Zones humides

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Nature de l'opération	Bénéficiaire	Superficie
1	Création d'un chemin piéton	Commune	3293 m²
2	Création d'un dispositif pour la gestion des eaux pluviales	Commune	3411 m²
3	Création d'un chemin piéton	Commune	197 m²
4	supprimé par modification simplifiée 1		
5	Création de haies	Commune	2.26 ha
6	supprimé par modification simplifiée 1		
7	Création d'un chemin piéton	Commune	610 m²
8	Mise à 2x2 voies et création d'échangeur (RD903)	Conseil Général	12.38 ha
9	supprimé par modification simplifiée 2		
10	Elargissement d'une voie communale (voies n°11 d'Asnières)	Commune	1141 m²
11	Création d'un chemin piéton	Commune	462 m²
12	Création d'un accès agricole	Commune	302 m²

